

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

En exécution du code de droit économique belge, les informations suivantes sont fournies aux clients consommateurs qui concluent un contrat dans le lieu habituel de l'exercice de la profession d'avocat :

1. Dénomination : La SRL ALTA LAW, société à responsabilité limitée, dont le siège social est établi à 1410 Waterloo, Chaussée de Louvain, 241.
Celle-ci exerce sous le même nom « ALTA LAW ».
2. Numéro d'entreprise : BE.0764.723.155
3. Adresse du cabinet d'avocat : Chaussée de Louvain 241 à 1410 Waterloo
4. Adresse électronique et téléphone : waterloo@altalaw.be - 02/357.28.30
5. Organisation professionnelle : Barreau du Brabant wallon
6. Titre professionnel : Les personnes exerçant au sein de ce cabinet détiennent le titre d' « Avocat ».
7. Pays ayant octroyé ce titre professionnel : Belgique
8. Conditions générales applicables : Voir document annexe + disponibles sur le site <http://www.altalaw.be>
9. Assurance RC professionnelle : ETHIAS, Rue des Croisiers, 24, 4000 LIEGE (tél.: 04/220.31.11)
Capital assuré de 2.500.000 € par sinistre. Couverture sur le monde entier à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada.
10. Mission et honoraires : La mission confiée à l'avocat ainsi que le mode de calcul de ses honoraires sont décrits dans la lettre de mission ainsi que dans les conditions générales.



Contrat à distance : informations légales

En exécution de l'article XIV.27 du Code de droit économique, les informations légales suivantes sont communiquées au client :

- Les informations figurant à l'article XIV.27 § 1^{er}, 1° à 5° sont fournis sur un document de base "fiche d'informations légale" ;
- Coût de l'utilisation de la technique de communication à distance : il n'y a pas de coût facturé au client ;
- Modalités de paiement : le prix total de la prestation de service est payable en quatre mensualités égales, par virement bancaire, sur le compte de Bruxelles.
- Délai d'exécution de la prestation de service : les conclusions seront déposées dans le délai légal avant l'audience. Les plaidoiries auront lieu à la date fixée par la Cour d'appel de Bruxelles.
- Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de l'expédition du présent courrier. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier (.....) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation, mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. Effet de la rétractation : en cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard remboursé, en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause le remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.
- Frais de renvoi : il n'y a pas de frais de renvoi applicables.
- Si vous exercez votre droit de rétractation après nous avoir demandé que la prestation de service commence pendant le délai de rétractation, nous devons exiger de votre part que vous en fassiez la demande expresse et nous devons vous informer que vous serez tenu de nous payer un montant proportionnel à ce qui a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de l'exercice de votre droit de rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat. Le montant proportionnel à payer est calculé sur la base du prix total convenu dans le contrat.
- Garantie légale de conformité pour les biens : non applicable.
- Assistance après-vente - service après-vente et garantie commerciale : non applicable.
- Code de conduite applicable, outre le code de déontologie des avocats francophones et germanophones de Belgique consultable sur le site Avocats.be : non applicable.
- Durée du contrat : nos prestations se terminent après l'audience de plaidoiries devant la Cour d'appel.
- Durée minimale de vos obligations : non applicable.
- Caution à fournir par le client : non applicable.
- Fonctionnalité du contenu numérique : il n'y a pas de fonctionnalité particulière. Il n'y a pas de mesure de protection technique particulière.
- Interopérabilité pertinente du contenu numérique : non applicable.
- Procédure extrajudiciaire de réclamation et de réparation à laquelle nous sommes soumis : non applicable.

Annexe : formulaire de rétractation.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

.....
À l'attention de Me
Avocat
.....

..... Bruxelles

Par fax : +

ou

Par e-mail :

Maître,

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante : assistance dans un contentieux (recours devantpour), commandée par échange d'e-mails le

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Le formulaire de rétractation doit être signé, uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier.

Le formulaire de rétractation doit être daté.